

Comptabilité

À jour des derniers
règlements de l'ANC

Pascale Recroix

ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES ATTENDUES ET LES SAVOIRS ASSOCIÉS

- Cours complet et conforme au programme
- Exemples et tableaux récapitulatifs
- Applications et cas de synthèse corrigés
- Sujet d'entraînement conforme à l'examen

Comptabilité

Pascale Recroix

Pascale Recroix est Professeur en classes préparatoires au DCG et au DSCG. Elle enseigne le droit fiscal (UE 4), la finance d'entreprise (UE 6), la comptabilité (UE 9) et la comptabilité approfondie (UE 10).

Dans la même collection :

- DCG 1 Fondamentaux du droit, 2022-2023 (L. Simonet).
- DCG 2 Droit des sociétés et des groupements d'affaires, 2022-2023 (L. Simonet).
- DCG 3 Droit social, 2022-2023 (L. Morel-Pouliquen).
- DCG 4 Droit fiscal, 2023-2024 (P. Recroix).
- DCG 4 Exercices corrigés de Droit fiscal, 2023-2024 (A. Brault).
- DCG 5 Économie contemporaine, 2022-2023 (A. Reichart).
- DCG 6 Finance d'entreprise, 2022-2023 (P. Recroix).
- DCG 6 Exercices corrigés de Diagnostic financier de l'entreprise, 2022-2023 (P. Recroix).
- DCG 7 Management, 2020-2021 (M. Leroy et J.-J. Jault).
- DCG 8 Systèmes d'information de gestion, 2022-2023 (L. Monaco).
- DCG 9 Comptabilité, 2023-2024 (P. Recroix).
- DCG 9 Exercices corrigés de Comptabilité, 2023-2024 (P. Recroix).
- DCG 10 Comptabilité approfondie, 2023-2024 (P. Recroix).
- DCG 10 Exercices corrigés de Comptabilité approfondie, 2023-2024 (P. Recroix).
- DCG 11 Contrôle de gestion, 2022-2023 (C. Baratay et L. Monaco).
- DCG 11 Exercices corrigés de Contrôle de gestion, 2022-2023 (C. Baratay).



© 2023, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
EAN 9782297222693
ISSN 2269-2304
Collection Les Carrés DCG

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous sur gualino@lextenso.fr

Le concept

La collection « **Les Carrés DCG** » vous propose :

- des livres conformes au **programme** de chaque unité d'enseignement (UE) du **Diplôme de comptabilité et de gestion** (DCG) qui donne lieu à **une épreuve** ;
- une pédagogie qui tient compte des notions introduites dans les programmes : **compétences attendues, savoirs associés, guides pédagogiques** ;
- de **véritables manuels d'acquisition des connaissances** ; leur contenu est :
 - **développé** : les étudiants peuvent apprendre leur cours et acquérir les compétences ainsi que les savoirs associés,
 - **complet** : le cours est enrichi d'applications corrigées pour mettre en pratique les compétences acquises. Un cas final conforme à l'examen est présenté à la fin de l'ouvrage pour que l'étudiant soit prêt le jour de l'épreuve,
 - **à jour de l'actualité la plus récente**.

Le présent ouvrage est tout entier consacré à l'**UE 9 « Comptabilité »** et à l'épreuve correspondante : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques avec, le cas échéant, une ou plusieurs questions.

Vous trouverez dans les pages suivantes (4 à 24) **le programme officiel de l'UE 9** ainsi que **le sommaire** de ce manuel. Vous pourrez ainsi facilement naviguer dans ce livre et trouver, à tout instant, les connaissances recherchées.

Rappelons que l'UE 6 « *Finance d'entreprise* » ainsi que les UE 9 « *Comptabilité* », UE 10 « *Comptabilité approfondie* » et UE 11 « *Contrôle de gestion* » constituent l'**axe 2 « Gestion comptable et financière »** et ont pour objet de permettre au titulaire du DCG de disposer d'une démarche et des outils nécessaires pour enregistrer l'information comptable et financière, pour réaliser une analyse de la situation d'une organisation et disposer d'éléments d'aide à la prise de décision.

Avertissement

Un **nouveau règlement ANC 2022-06** a été adopté et est en cours d'homologation; il sera applicable aux exercices ouverts **à compter du 1^{er} janvier 2025** (application anticipée possible).

Les textes prévoient notamment :

- des modifications du plan des comptes ;
- une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- une nouvelle présentation des informations dans l'annexe des comptes ;
- la modernisation des états financiers.

La nomenclature des comptes présentée dans l'ouvrage relève de l'ancien modèle du PCG mais les principaux éléments du nouveau règlement sont intégrés au fil de l'eau dans l'ouvrage de cours UE9 du même auteur.

Programme officiel de l'UE 9 – Comptabilité

Niveau L : 170 heures – 14 ECTS

L'UE « comptabilité » a pour objectif la maîtrise des bases de la comptabilité nécessaires à la tenue de la comptabilité d'une organisation.

L'analyse des différentes opérations et leurs enregistrements dans le système d'information comptable, doivent permettre d'acquérir les notions et mécanismes fondamentaux.

1 - INTRODUCTION (15 heures)

Présenter la comptabilité à travers son cadre normatif et juridique.

1.1 - Histoire, définition et rôle de la comptabilité

Sens et portée de l'étude : Définir la comptabilité et ses rôles dans une perspective historique ; préciser son rôle social.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Distinguer les différentes dimensions de la comptabilité et exposer leurs liens avec la gestion. – Exposer les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit dont le droit comptable.	– Approche historique de la comptabilité, et de ses relations avec l'économie et le droit. – Définition de la comptabilité et de ses rôles pour les différents utilisateurs. – Présentation et définition de la comptabilité budgétaire et de gestion ainsi que de la gestion financière.

1.2 - Normalisation et réglementation comptables

Sens et portée de l'étude : Apprécier l'intérêt de la normalisation comptable, ses contraintes et ses contingences.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Identifier et hiérarchiser les sources de la réglementation comptable. – Justifier l'intérêt de la normalisation comptable. – Expliquer le rôle du recueil des normes comptables.	– Normalisation : définition, acteurs, intérêts et limites. – Sources du droit comptable : directives européennes, lois et règlements, recueil des normes comptables. – Présentation du plan comptable général (PCG) : principes comptables, nomenclature et sa logique, systèmes de comptes (abrégé, de base, développé).

2 - MÉTHODE COMPTABLE (20 heures)

Présenter les mécanismes et l'organisation comptable.

2.1 - Mécanismes de la technique comptable

Sens et portée de l'étude : Identifier les flux et leur transcription dans la comptabilité.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Exposer et justifier les mécanismes constitutifs de la technique comptable.	– Flux et stocks. – Distinction emplois et ressources. – Principe de la partie double. – Passage des flux aux comptes.

2.2 - Organisation comptable

Sens et portée de l'étude : Comprendre les mécanismes permettant de passer des écritures comptables à une première approche des documents de synthèse.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Décrire le processus d'enregistrement des opérations comptables, depuis le journal jusqu'aux documents de synthèse. – Distinguer les opérations affectant le patrimoine (bilan) de celles affectant l'activité (compte de résultat). – Analyser les impacts de la tenue d'une comptabilité d'engagement sur les enregistrements comptables. – Passer de la balance aux documents de synthèse.	– Structure du système d'information comptable (journal, grand-livre, balance et documents de synthèse). – Comptabilité d'engagement et comptabilité de trésorerie. – Classification comptable et typologie des comptes. – Inventaire permanent et inventaire intermittent.

3 - ANALYSE COMPTABLE DES OPÉRATIONS COURANTES (50 heures)

Présenter les règles de comptabilisation des principales opérations courantes.

3.1 - Opérations courantes réalisées avec les tiers

Sens et portée de l'étude : Comprendre les techniques comptables de base appliquées aux opérations économiques courantes.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Différencier les pièces justificatives comptables (factures...) des autres documents (devis, bons de commande, <i>pro forma</i>...). – Citer les différentes modalités de règlement des dettes et créances, les comptabiliser. – Expliquer le mécanisme de la TVA. – Évaluer et comptabiliser le montant de la TVA due ou du crédit de TVA. – Distinguer les emballages ayant la nature de charge et ceux ayant la nature d'immobilisation. – Évaluer et comptabiliser les transactions courantes dans les comptes individuels. – Évaluer et comptabiliser les opérations relatives au personnel et aux organismes sociaux. – Justifier l'intérêt du rapprochement bancaire, l'établir puis comptabiliser les écritures nécessaires.	– Pièces justificatives comptables et autres documents. – Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). – Achats et ventes de biens et services comportant : • réductions ; • frais accessoires ; • crédits et les règlements ; • avances et acomptes ; • emballages. – Achats et ventes en devises. – TVA sur opérations internationales (avec l'Union européenne et le reste du monde). – Opérations relatives au personnel et aux organismes sociaux. – État de rapprochement bancaire.

3.2 - Opérations courantes d'investissement et de placement

Sens et portée de l'étude : Comprendre les opérations d'investissement et de placement et leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Distinguer les charges des immobilisations. – Identifier la nature d'une immobilisation. – Justifier les règles d'entrée des immobilisations et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité. – Évaluer et comptabiliser l'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles dans le patrimoine de l'entité. – Évaluer et comptabiliser l'entrée des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité ainsi que les revenus associés.	– Définition et typologie des immobilisations. – Modalités d'entrée des immobilisations dans le patrimoine de l'entité (à titre onéreux, produites par l'entité, par voie d'échange et à titre gratuit) et valeurs associées. – Qualification des titres. – Typologie et modalités d'entrée des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine. – Comptabilisation des revenus des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement.

3.3 - Opérations courantes liées aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement

Sens et portée de l'étude : Comprendre les opérations concernant les cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement dans les comptes individuels.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Analyser les règles spécifiques de comptabilisation applicables aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement. – Évaluer et comptabiliser le prix de cession des immobilisations et des valeurs mobilières de placement cédées au cours de l'exercice.	– Cession des immobilisations non financières. – Cession des immobilisations financières. – Cession des valeurs mobilières de placement.

3.4 - Opérations courantes de financement

Sens et portée de l'étude : Connaître les sources de financement que peut mobiliser l'organisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Identifier les différents types de financement. – Élaborer les différents tableaux d'amortissement d'emprunts bancaires. – Analyser pour une modalité de financement donnée ses caractéristiques et en déduire ses avantages et inconvénients. – Comptabiliser les opérations de financement.	– Modes de financement : • capitaux propres ; • emprunt bancaire et modalités de remboursement ; • crédit-bail ; • subventions d'investissement.

4 - TRAVAUX D'INVENTAIRE (50 heures)

Présenter les règles de comptabilisation des principales opérations d'inventaire (écritures de régularisation, écritures de regroupement).

4.1 - Opérations d'inventaire

Sens et portée de l'étude : Comprendre la finalité et les enjeux des opérations d'inventaire et leurs spécificités par rapport aux opérations courantes.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer la finalité et les enjeux des opérations d'inventaire. - Établir l'articulation entre les principes comptables et les opérations d'inventaire. - Évaluer et comptabiliser les différentes opérations d'inventaire.	- Principes d'évaluation à l'inventaire. - Inventaire intermittent et variation des stocks. - Amortissements comptables des immobilisations. - Dépréciation des actifs. - Provisions. - Ajustement et rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice. - Sortie des immobilisations du patrimoine. - Sortie des valeurs mobilières de placement du patrimoine. - Évaluation et ajustement des actifs et des passifs en monnaie étrangère. - Solde des comptes de gestion soustractifs.

4.2 - Détermination résultat comptable

Sens et portée de l'étude : Comprendre les écritures de regroupement permettant la détermination du résultat.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer les mécanismes conduisant à solder les comptes de gestion et permettant la détermination du résultat. - Calculer et qualifier le résultat de l'exercice. - Comptabiliser les opérations de clôture des comptes de gestion.	- Solde des comptes de charges. - Solde des comptes de produits. - Résultat de l'exercice : bénéfice ou perte.

4.3 - Passage d'un exercice à l'autre

Sens et portée de l'étude : Comprendre la finalité des opérations d'inventaire par la mise en œuvre des procédures pour respecter la continuité entre exercices comptables ainsi que le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer les mécanismes de clôture et de réouverture des comptes de bilan. - Comptabiliser les opérations de clôture et de réouverture des comptes de bilan.	- Formalités de clôture des comptes de bilan. - Formalités de réouverture des comptes de bilan.

5 - COMPTABILITÉ ET ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE (20 heures)

Sens et portée de l'étude : Analyser les apports et les contraintes de la dématérialisation des pièces comptables et de la numérisation sur l'organisation et le traitement de la comptabilité.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Exposer la réglementation en matière d'établissement, de dématérialisation et de conservation des factures et autres pièces comptables. – Expliquer les obligations légales relatives à l'établissement, la conservation et la transmission des fichiers informatisés obligatoires. – Utiliser un logiciel comptable ou un module comptable d'un progiciel de gestion intégré. – Identifier et analyser les impacts actuels de la dématérialisation et de la numérisation sur l'organisation comptable et l'évolution des pratiques comptables. – Proposer des modalités adaptées de sauvegarde et de confidentialité des données comptables, dans une situation donnée.	– Informatisation de la comptabilité et droit comptable. – Authentification des données comptables. – Impact de la dématérialisation et de la numérisation sur l'organisation comptable et sur les contrôles à réaliser. – Fichiers informatisés obligatoires (fichier des écritures comptables, déclaration sociale nominative...). – Fonctions de base des logiciels comptables ou modules comptables d'un progiciel de gestion intégré. – Modalités pratiques de validation puis de clôture des écritures comptables et de passage d'un exercice à l'autre. – Sauvegarde et confidentialité des données comptables.

6 - DOCUMENTS DE SYNTHÈSE (15 heures)

Sens et portée de l'étude : Comprendre les enjeux de l'établissement des documents de synthèse, en conformité avec les règles du PCG.

Compétences attendues	Savoirs associés
– Établir et lire les documents de synthèse conformément aux dispositions du PCG. – Élaborer les principaux tableaux de l'annexe (immobilisations, amortissements, dépréciations et provisions). – Justifier l'utilisation des documents de synthèse dans le cadre de la communication financière et/ou de l'obtention d'un financement.	– Documents de synthèse : • bilan ; • compte de résultat ; • annexe. – Rôle des documents de synthèse – Systèmes de présentation comptable des documents de synthèse.

L'épreuve UE 9 Comptabilité est une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée: 3 heures – Coefficient: 1.

Chapitre 1 : Histoire, définition et rôle de la comptabilité **27**

I. La définition de la comptabilité	27
II. Les obligations légales	27
III. Les relations de la comptabilité avec l'économie et le droit	27
IV. Les différentes formes de comptabilité	28
A. La comptabilité générale ou comptabilité financière	28
B. La comptabilité de gestion	29
C. La comptabilité publique	29
V. La finalité de la comptabilité	29
A. La comptabilité, un moyen d'information et de fiabilité	29
B. La comptabilité, un révélateur de valeur	29
C. La comptabilité, un support d'informations et d'aide à la décision	30

Chapitre 2 : La normalisation et la réglementation comptables **31**

I. Les sources du droit comptable	31
A. La hiérarchie des sources	31
B. Les incidences de la hiérarchie des sources	32
II. La définition de la normalisation comptable	32
III. La présentation et le rôle des normalisateurs nationaux	33
A. L'Autorité des normes comptables	33
B. L'Ordre des experts-comptables	34
C. La Compagnie nationale des commissaires aux comptes	34
IV. Le recueil des normes comptables	34
A. Le contenu du recueil des normes comptables	34
B. Les objectifs du recueil des normes comptables	35

V. Les principes comptables	35
A. Les caractéristiques qualitatives des comptes annuels	35
B. Les principes comptables applicables en France	35
VI. Le Plan comptable général	36
A. La présentation du Plan comptable général	36
B. La codification comptable	37
C. Le cadre du Plan comptable général	37
D. Les règles de codification	40

PARTIE 2

MÉTHODE COMPTABLE

43

Chapitre 3: Les mécanismes de la technique comptable **45**

I. La notion de flux entrants et de flux sortants	45
II. La transcription des flux dans les comptes du PCG	47
III. Le principe de la partie double	49

Chapitre 4: L'organisation comptable **51**

I. Les pièces justificatives de la comptabilité	51
II. Les livres comptables	52
A. Les différentes catégories de livres comptables	52
B. La présentation des documents comptables obligatoires	53
III. Le principe de la séparation des tâches	54
IV. La comptabilité d'engagement et la comptabilité de trésorerie	54
A. La comptabilité de trésorerie	54
B. La comptabilité d'engagement	55
C. L'impact de l'application d'une comptabilité d'engagement sur les enregistrements comptables	56
V. Le contrôle interne	56
A. La définition du contrôle interne	56
B. Les objectifs du contrôle interne	56

VI. De la balance aux documents de synthèse	57
A. La nécessité de l'arrêté des comptes	57
B. L'établissement de la balance	57
C. Une première approche des documents de synthèse obligatoires	57
VII. Les obligations comptables des petites entreprises	61
A. Les obligations comptables des petits commerçants, personnes morales	61
B. Les obligations comptables des petits commerçants, personnes physiques	62

**PARTIE
3**

ANALYSE COMPTABLE DES OPÉRATIONS COURANTES **67**

**SOUS-
PARTIE
1**

OPÉRATIONS COURANTES RÉALISÉES AVEC LES TIERS **69**

Chapitre 5: Les pièces comptables **71**

I. Les factures	71
II. Les autres documents	72

Chapitre 6: Les mécanismes généraux en matière de TVA **73**

I. La définition de la TVA	73
II. Les mécanismes généraux en matière de TVA	73
III. Le fait générateur et l'exigibilité	74
IV. L'option du paiement de la TVA acquittée d'après les débits	74
A. Le principe de l'option pour les débits	74
B. L'intérêt et les limites de l'option pour les débits	75
V. Les régimes de TVA applicables aux prestations de services	75

Chapitre 7: Les ventes et les achats de biens et de services **77**

I. Le traitement comptable des factures de ventes et d'achats de biens	77
A. La comptabilisation des ventes de biens	77
B. La comptabilisation des achats de biens	78
II. Le traitement comptable des ventes et des achats de services	79
A. La comptabilisation des ventes de prestations de services	79
B. La comptabilisation des achats de services	80
III. Les réductions sur factures de doit	81
A. La typologie des réductions	81
B. Le traitement comptable des réductions commerciales	82
C. Le traitement comptable des réductions financières	83
IV. Les avances et acomptes sur ventes et achats de biens et de services	85
A. Les avances et acomptes reçus sur les ventes	85
B. Les avances et acomptes versés sur les achats	87
V. Les frais accessoires	89
A. Les frais accessoires sur achats	89
B. Les frais accessoires sur ventes	91
VI. Les ventes et les achats en devises	97
A. Les livraisons intracommunautaires	97
B. Les exportations	98
C. Les acquisitions intracommunautaires	98
D. Les importations	99

Chapitre 8: Les factures d'avoirs **101**

I. Les retours de biens	101
II. Les réductions commerciales supplémentaires	103
III. L'escompte conditionnel	105

Chapitre 9: Les emballages commerciaux **107**

I. La définition	107
II. Le traitement comptable des acquisitions d'emballages	107

III. Le traitement comptable des consignations d’emballages	108
A. La consignment des emballages	108
B. La déconsignation des emballages	109
C. La non restitution des emballages consignés	112

Chapitre 10: Les modalités de règlement **115**

I. Les modalités de paiement au comptant	115
A. Les différents modes de règlement au comptant	115
B. Le traitement comptable	115
II. Les modalités de règlement à terme – Les effets de commerce	119
A. Les définitions des effets de commerce	119
B. La création des effets de commerce	120
C. Le paiement des effets de commerce à l’échéance	121
III. Les règlements en devises	123
A. Le calcul des gains et des pertes de change	123
B. Le traitement comptable	124

Chapitre 11: La gestion des besoins de trésorerie à court terme **127**

I. La typologie des moyens de financement à court terme	127
II. Les avantages et les inconvénients des principaux modes de financement à court terme	128
III. La négociation (ou remise à l’escompte) des effets à recevoir	128
A. Les principes	128
B. Le calcul de l’agio	128
C. Le traitement comptable de la négociation des effets à recevoir	129
IV. Le crédit de mobilisation des créances commerciales	132
A. Les principes	132
B. Le traitement comptable du crédit de mobilisation des créances commerciales	133
V. La cession des créances – Loi Dailly	134
A. Les principes	134
B. Le traitement comptable de la cession des créances – Loi Dailly	135
VI. Les difficultés de recouvrement des créances	136
A. Le renouvellement d’effets de commerce	137
B. Le renouvellement d’effets escomptés	139
C. Les effets impayés	141

VII. L'affacturage ou le <i>factoring</i>	144
A. Les principes	144
B. Le calcul de l'agio	144
C. Le traitement comptable de la cession des créances au factor	145
VIII. Le découvert bancaire	146
A. Les principes	146
B. Le calcul de l'agio	146
C. Le traitement comptable	146

Chapitre 12: La gestion du compte banque **147**

I. Le lettrage des comptes de tiers	147
A. Les méthodes de lettrage	147
B. L'utilité du lettrage	147
II. Le rapprochement bancaire	148
A. L'objectif et l'utilité du rapprochement bancaire	148
B. L'établissement du rapprochement bancaire	148
C. Les écritures de régularisation	149

Chapitre 13: Les opérations relatives au personnel et aux organismes sociaux **153**

I. Les éléments constitutifs du bulletin de paie	153
A. Le salaire brut	153
B. Les cotisations salariales et patronales	154
C. Le salaire net	154
D. Le salaire net imposable	154
E. Le salaire net à payer	154
II. La présentation d'un bulletin de salaire	155
III. La comptabilisation des opérations relatives à la paie	156
IV. Le contingent légal des heures supplémentaires	159

Chapitre 14: La taxe sur la valeur ajoutée **161**

I. Les opérations imposables	161
II. Les taux de TVA	161
III. Le calcul de la TVA due	162

IV. Les déclarations de TVA	163
V. La comptabilisation de la TVA	164
A. Le régime réel normal	165
B. Le régime réel simplifié	166

**SOUS-
PARTIE
2**

OPÉRATIONS COURANTES D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT 173

Chapitre 15: La définition et la typologie des immobilisations 175

I. La définition d'un actif	175
II. La distinction entre immobilisations, charges et stocks	175
III. Les conditions d'inscription d'une immobilisation à l'actif	176
IV. La typologie des immobilisations	176
V. Les immobilisations acquises de faible valeur	176
VI. Les principes d'évaluation des actifs	176

Chapitre 16: Les acquisitions d'immobilisations corporelles 177

I. La classification comptable	177
II. Les modalités d'entrée des immobilisations dans le patrimoine de l'entité	178
A. La détermination de la valeur d'entrée	178
B. La période d'incorporation des coûts	179
C. La présentation d'un tableau récapitulatif des différentes dépenses	180
III. Le traitement comptable des acquisitions d'immobilisations corporelles à titre onéreux	181
A. La comptabilisation des acquisitions corporelles	181
B. Le cas particulier des travaux immobiliers	182
C. Le cas particulier des véhicules de tourisme	184
D. La comptabilisation des immobilisations corporelles à l'étranger	184
IV. Le traitement comptable des acquisitions d'immobilisations à titre gratuit	186

V. L'approche par composants	186
A. La définition des composants	186
B. L'identification des composants	187
C. Le traitement comptable des composants	188

Chapitre 17: La production d'immobilisations corporelles **191**

I. Les règles d'évaluation des immobilisations produites	191
II. Le traitement comptable des immobilisations produites par l'entreprise	192
A. Les immobilisations produites sur un seul exercice	192
B. Les immobilisations produites sur plusieurs exercices	193

Chapitre 18: Les acquisitions d'immobilisations incorporelles **195**

I. La classification comptable	195
II. Les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle	195
III. Le traitement comptable des frais d'établissement et de recherche et développement	196
A. La comptabilisation des frais d'établissement	196
B. La comptabilisation des dépenses de recherche et de développement	196
IV. Le traitement comptable de l'acquisition de brevets et marques	197
V. Le traitement comptable de l'acquisition de logiciels	197
A. Les logiciels standards	198
B. Les logiciels spécifiques	198
C. Les logiciels d'exploitation	198
VI. Le traitement comptable de l'acquisition de sites internet	199
VII. Le traitement comptable de l'acquisition de fonds commerciaux	200

Chapitre 19: La production d'immobilisations incorporelles **201**

I. Les logiciels créés à usage interne	201
A. Les conditions d'activation	201
B. Le calcul du coût de production	202
C. Le traitement comptable	202